

CHARTRE METHANISATION

Présentation synthétique



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Coteaux, Maisons
& Caves de Champagne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015



COTEAUX, MAISONS
& CAVES de
CHAMPAGNE
PATRIMOINE MONDIAL

RECHERCHE DE FAISABILITÉ

« ce que dit la charte »

Sitôt l'émergence d'un projet d'équipement de méthanisation son promoteur engage une étude globale de faisabilité.

Cette approche préliminaire de validation de la faisabilité du projet doit intégrer les recommandations de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne développées au travers de la Charte *.

Respect de l'identité viticole du territoire du Champagne

La puissante identité viticole du territoire du Champagne est portée par le caractère convergent de l'ensemble des éléments qui structurent le paysage (le relief, le vignoble, les architectures, le patrimoine ...).

Toutes les installations perturbatrices de cet équilibre sont à éviter. Dans les paysages traditionnels viticoles du Champagne les méthaniseurs ne peuvent trouver leur place sauf à s'astreindre à une totale discrétion.



Fragilité des entrées de commune

Les entrées de villages viticoles du Champagne regroupent des signes annonciateurs et identitaires de l'appellation d'origine contrôlée Champagne : lisières de vigne, bâtiments d'exploitation viticole, signalétiques commerciales, valorisation d'éléments patrimoniaux etc. Ils apportent tous leur contribution au renforcement et à la cohérence de l'image viticole des communes du Champagne.

Les sites de méthanisation échappent à cette cohérence traditionnelle et viticole et ne doivent pas la perturber. Leur installation doit respecter un recul vis-à-vis des entrées de village. Cette distance doit être suffisante pour éviter la confusion d'image.

Promotion de l'image du Champagne

La promotion de la notoriété du Champagne repose sur la convergence d'actions pour faire reconnaître les spécificités locales. L'attrait des villages viticoles résulte de la dépendance créée entre les éléments qui le composent : l'adaptation au relief, l'architecture traditionnelle, la mise en œuvre des matériaux locaux et leurs couleurs issues du milieu, les franges viticoles qui ourlent la périphérie des villages, l'animation des travaux de la vigne, le bal des tracteurs enjambeurs et la signalétique des adresses de viticulteurs ...

Les sites de méthanisation doivent éviter ces zones fragiles et sensibles en termes d'image identitaire.



*Le document complet de la charte méthanisation et photovoltaïque des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est téléchargeable sur le site www.champagne-patrimoinemondial.org

Préservation des itinéraires touristiques

Les itinéraires touristiques accompagnent la découverte de la région. Ils contribuent fortement à la reconnaissance de sa notoriété notamment par les perspectives ouvertes sur la qualité de ses paysages viticoles.

La perturbation par un site de méthanisation des images panoramiques développées depuis les itinéraires touristiques ou sensibles est à éviter.



Eloignement des sites emblématiques du Champagne

La notoriété du Champagne est assise sur quelques sites emblématiques qui assurent un maillage étroit des paysages viticoles. Ces sites à préserver sont parfois des sites naturels, parfois des éléments de l'urbanisme des villages, des éléments d'architecture ou des richesses patrimoniales.

La covisibilité de méthaniseurs avec ces sites emblématiques doit absolument être évitée.



Sensibilité des vues panoramiques

Les paysages du Champagne correspondent à des paysages de points de vue. Ces belvédères sont des lieux privilégiés d'observation et de compréhension des paysages du Champagne. Ils présentent une grande attractivité touristique.

Les sites de méthanisation doivent éviter une installation à l'intérieur de ces vues panoramiques. L'absence de référence à la tradition et à l'identité du lieu les y rend incompatibles avec la préservation de la qualité des paysages.



Acceptabilité des parcours des camions

Les villages viticoles du Champagne, installés le plus souvent à flanc de coteaux, présentent un urbanisme particulièrement dense. Les maisons et les bâtiments d'exploitation sont regroupés de façon continue le long de rues généralement étroites. Cette concentration bâtie préserve l'espace planté de vigne.

Les sites de méthanisation réclament un important approvisionnement en matière première. Cet approvisionnement s'organise par un balai régulier de camions semi-remorques. L'étude de faisabilité de l'équipement doit garantir que l'approvisionnement pourra se faire sans que les camions lourdement chargés ne doivent traverser des villages viticoles aux dispositions routières non adaptées à cette fréquentation lourde. De plus, ces chargements sont parfois poursuivis par de mauvaises odeurs dont les villages doivent rester préservés.



ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

« ce que dit la charte »

L'installation de méthaniseurs dans les paysages viticoles du Champagne doit s'astreindre à de particulières précautions.

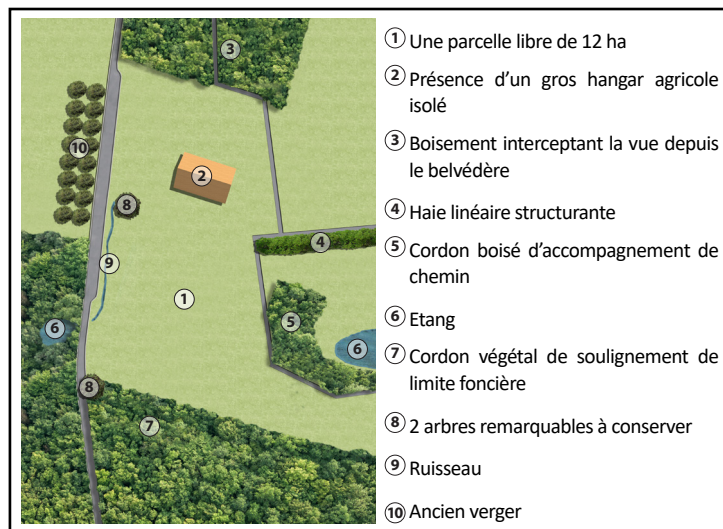
Quelques conseils peuvent encourager à préserver l'harmonie du milieu reposant sur une fusion équilibrée entre le paysage et l'histoire du lieu.

Choix judicieux du terrain

Le choix judicieux du terrain pour l'installation d'un méthaniseur constitue le critère N° 1 de toute première importance. Ce choix ne peut pas résulter de la simple disponibilité foncière. Il n'est pas juste de croire que les opérations d'accompagnement ou de dissimulation pourront asseoir harmonieusement le projet dans son environnement si son implantation est délicate ou mal choisie. En revanche, le choix d'un site à forte potentialité d'accueil par sa discrétion et la densité des aspérités paysagères sur lesquelles appuyer le projet favorisera l'intégration douce.

Les aménagements d'accompagnement et d'intégration pourront alors s'en trouver allégés.

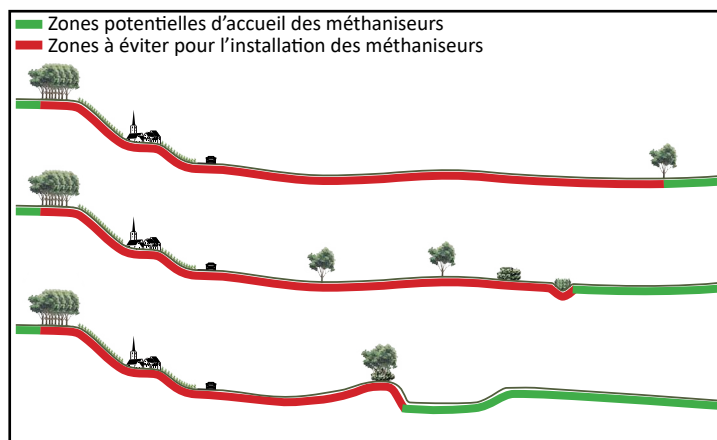
Le projet qui s'adossera à des structures paysagères préexistantes (lisière de boisement, cordon planté linéaire, talus et changement de pente, alignement d'arbres, ancien verger, hangar agricole, zone d'activité ...) facilitera son intégration harmonieuse.



Le recul vis-à-vis des villages viticoles du Champagne

Afin de ne pas perturber l'équilibre paysager des villages viticoles du Champagne, l'installation des méthaniseurs doit présenter un recul suffisant pour en réduire l'impact. La bonne distance de recul est celle à partir de laquelle la vue ne permet pas une vision descriptive détaillée de l'équipement.

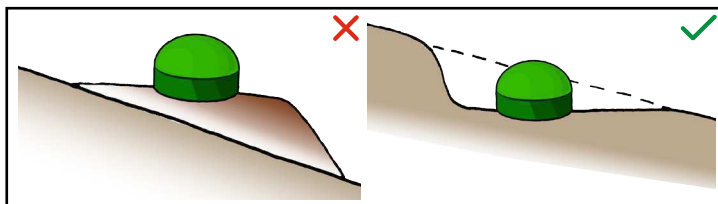
L'installation pourra se rapprocher du village à la faveur de dissimulations derrière des écrans boisés ou des replis du terrain.



Implantation par rapport au relief

L'implantation vis-à-vis du relief doit respecter un principe de base. Tous les terrassements de plate formes doivent être traités en déblai, jamais en remblai pour descendre et immerger l'équipement dans le paysage et ne pas risquer de lui faire tenir une position dominante.

Pour des terrains en pente il est possible de minimiser les terrassements par la constitution de terrasses successives.



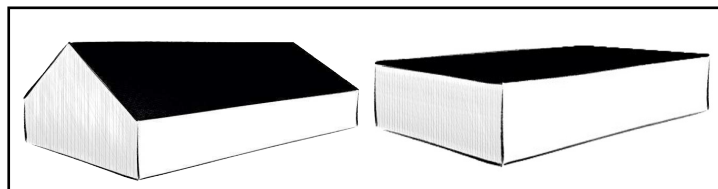
Choix des formes

Pour les formes en dôme ou en chapiteau, nous sommes tributaires de la technique et les alternatives font défaut. Par contre, pour les autres bâtiments et notamment les bâtiments de stockage de la matière première la question de la forme se pose.

Un regard sur l'environnement permet de guider le choix. En situation agricole ponctuée de hangars à fourrage, la formule traditionnelle du toit à 2 pentes rapides doit être privilégiée.

Pour des situations très isolées de pleine nature, la formule du toit terrasse peut être choisie.

Pour des situations connectées à des zones d'activités occupées de bâtiments cubiques, les toits terrasses se présenteront comme une adaptation à l'environnement.



Choix des matériaux

La recherche d'intégration au milieu naturel passe par un habillage en bardage bois d'un certain nombre de soubassements.

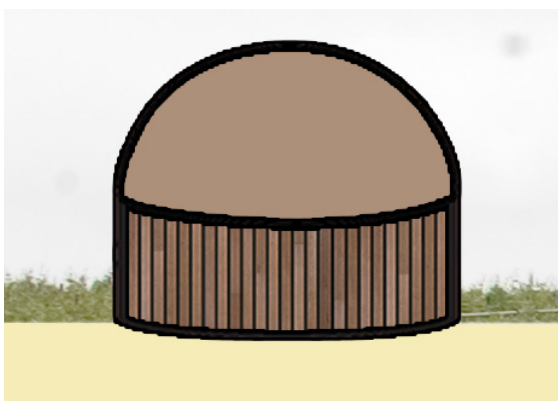
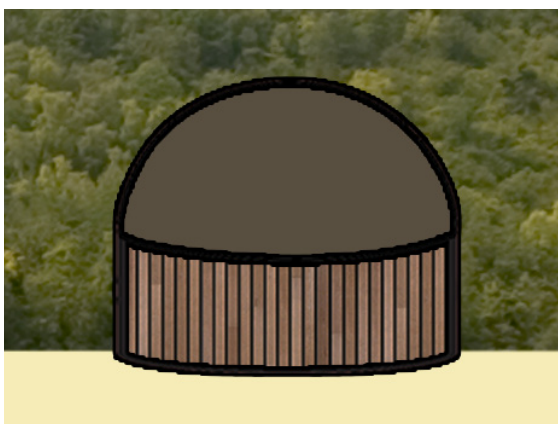
Si le reste des constructions met en œuvre des matériaux dits « industriels », ponctuellement il est intéressant de chercher à valoriser des matériaux naturels issus du site ou de sa proximité. Ainsi, pour l'entrée par exemple, on peut, par exemple, construire un pan de mur en pierre ou dessiner quelques chaînages de briques.



Choix des couleurs

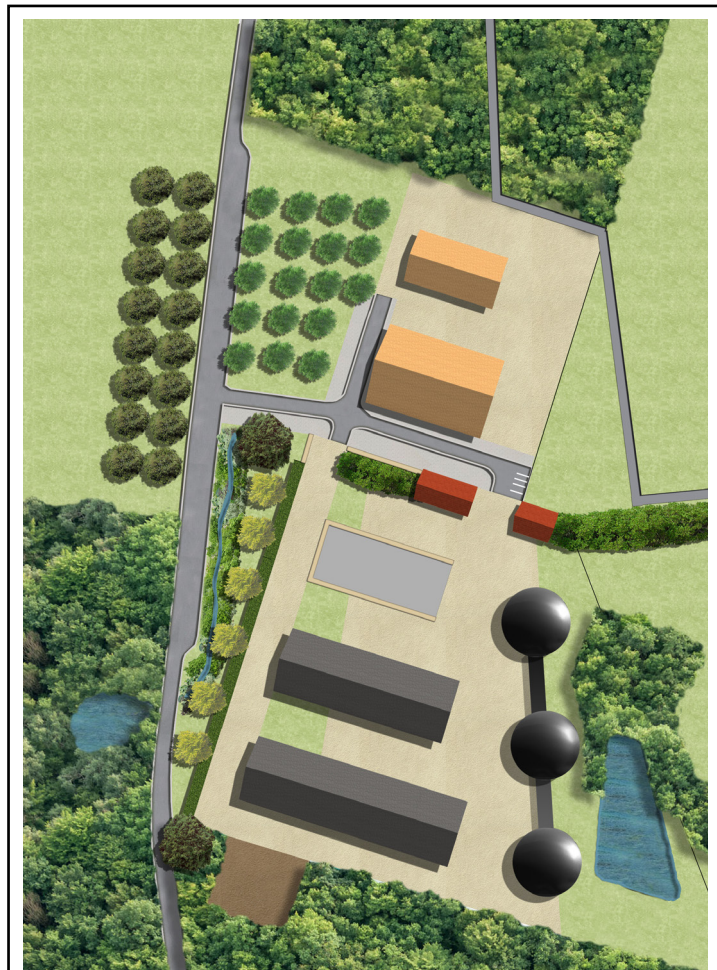
Le dôme, notamment, est très présent dans le paysage. C'est donc essentiel de lui appliquer une teinte favorisant sa discrétion.

Les couleurs recommandées qui favorisent cette intégration correspondent à la liste suivante :



Aménagement des abords

Aménager les abords d'un site de méthanisation c'est créer du lien entre l'équipement et son environnement immédiat. Il faut, dans un premier temps, reconnaître et lister les éléments structurants du paysage environnant pour chercher ensuite à orienter le projet dans la dépendance de ces éléments.



Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial

C/o Agence d'urbanisme de Reims
Place des Droits de l'Homme – CS 90 000
51084 Reims cedex – France
Tél. +33 (0)3 26 77 42 92

www.champagne-patrimoinemondial.org
contact@champagne-patrimoinemondial.org